

## Dossier constitutif d'un crédit d'exploitation

### a. Documents juridiques et administratifs :

- Demande écrite et signée par le client ou par un gérant habilité, décrivant la forme des crédits sollicités, leurs montants et les garanties proposées ;
- Copie des statuts juridiques et du BOAL pour les personnes morales ;
- PV de l'assemblée générale des associés et/ou du Conseil d'Administration, conférant au gérant les pouvoirs d'emprunt et d'affectation des garanties ;
- CV du (ou des) dirigeant(s) et copie(s) de sa (leur) pièce d'identité. Dans le cas d'un gérant ou associé étranger, carte professionnelle délivrée aux étrangers exerçant sur le territoire national une activité commerciale, industrielle, artisanale ou une profession libérale ;
- Registre de Commerce en cours de validité ;
- Justificatif d'occupation du local (ou du site) abritant l'activité (acte de propriété, bail de location, acte de concession) ;
- Numéro d'Identification Fiscale et Numéro d'Identification Statistique.
- Consultation de la Centrale des Risques (formulaire à renseigner en agence) ;

### b. Documents fiscaux et parafiscaux :

- Extrait de rôle de moins de trois (03) mois (apuré ou accompagné d'un calendrier de remboursement en cas d'un dû fiscal) ;
- Attestations de mise à jour CNAS et CASNOS en cours de validité (accompagnés d'un calendrier de remboursement, en cas d'un dû parafiscal).

### c. Documents comptables et financiers :

- Etats financiers (bilans fiscaux) des trois derniers exercices (actif, passif, tableau de comptes résultats et annexes) ;
- Plan de trésorerie mensuel prévisionnel, en cas de demande de crédit de trésorerie ;
- Rapport commissaires aux comptes (pour les SARL et SPA) ;
- Attestation de dépôt des comptes sociaux pour les personnes morales ;
- Bilans d'ouverture et bilans prévisionnels pour les entreprises en phase de démarrage ;
- Situation comptable intermédiaire.